



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

entreprises

Question écrite n° 40907

Texte de la question

M. Gilles Lurton appelle l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur les inquiétudes des artisans de la CAPEB concernant la situation économique du secteur du bâtiment. En effet, en janvier 2013, les artisans du bâtiment avaient manifesté pour exprimer leurs exaspérations et leurs inquiétudes face à l'urgente nécessité de prendre des mesures rapides et efficaces pour sauver les entreprises de leur secteur. Leur objectif est de maintenir leurs salariés en activité, d'assurer leurs carnets de commande pour préserver les emplois dans notre pays et de répondre au défi de rénover 500 000 logements par an. Pour ce faire, les professionnels sollicitent plusieurs mesures : la baisse de la TVA à 5 % sur tous les travaux de rénovation, la baisse effective des charges pour les entreprises et notamment celles ne bénéficiant pas du CICE, de vraies mesures de prévention pour aider la trésorerie des entreprises, un plan massif de lutte contre les formes de concurrence déloyale, des dispositifs fiscaux adaptés au bâtiment, ainsi qu'une politique du logement plus ambitieuse. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement à ce sujet et les mesures qu'il entend prendre afin de répondre aux attentes des professionnels du bâtiment.

Données clés

Auteur : [M. Gilles Lurton](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40907

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11157